

Sujet : [INTERNET] Projet Photovoltaïque – société NIEVRE AGRISOLAIRE – communes de DIROL et de GERMENAY

De : Jm P

Date : 14/10/2022 18:11

Pour : pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Oui et oui à l'énergie photovoltaïque, mais certainement pas au détriment des parcelles de nature et encore moins des forêts, car dans ce cas, c'est plutôt contre productif.

je ne vais pas revenir sur le côté vertueux des zones boisées.

Par contre, il faudrait favoriser (obliger?) de couvrir les zones de friches industrielles, les toits de hangar et entrepôts et favoriser l'implantation sur les toitures des particuliers ou des immeubles.

Bien cordialement

Jean-Michel